

**SERVICE
DE POLICE
DE LAVAL**



**Plan stratégique
2020**



TABLE DES MATIÈRES

La démarche	4
Les points d'ancrage	
- Une ville en développement	5
- L'évolution de la criminalité et des phénomènes sociaux et naturels	5
- Les attentes des citoyens	5
- Les attentes des employés	5
La mission et la vision	7
Les valeurs	7
Les priorités d'action	
- Renforcer la capacité opérationnelle	8
- Adopter les meilleures pratiques pour répondre aux besoins de la communauté	8
- Favoriser l'accessibilité et le partage d'information	9
- Soutenir le personnel	9
- Contribuer à la protection de l'intégrité et de l'éthique municipale	9



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans les sondages que nous avons menés récemment, lorsqu'on leur demande de qualifier leur ville, les Lavallois utilisent spontanément le mot « sécuritaire ». Et quand on leur demande de nommer les avantages de résider à Laval, c'est la sécurité qui arrive en tête de lice. C'est dire à quel point cet aspect revêt une importance primordiale pour la communauté lavalloise.

Cette réalité, nous l'avons confirmée dans le cadre de la démarche Repensons Laval. En effet, lors des consultations publiques et sondages menant à l'élaboration de notre vision stratégique Laval 2035, urbaine de nature, le thème de la sécurité publique s'est retrouvé au cœur de nombreuses discussions. Les commentaires issus de cet exercice ont contribué à soutenir l'élaboration du plan stratégique proposé aujourd'hui. Réalisé grâce à un travail de collaboration orienté par le désir d'être à la fois efficace, à l'écoute et efficace, ce document propose une vision claire ainsi que des actions concrètes qui guideront le Service de police dans l'accomplissement de sa mission, et ce, au cours des cinq prochaines années.

Je suis très fier de me joindre au directeur du Service de police, Pierre Brochet, pour vous présenter la planification stratégique. Cet outil deviendra assurément une référence incontournable en matière d'aide à la gouvernance.

La sécurité publique est au cœur des préoccupations des citoyens, mais également, de l'administration municipale. À la lecture du document, il n'en fait aucun doute.

Serge Lamontagne
DIRECTEUR GÉNÉRAL
VILLE DE LAVAL



MOT DU DIRECTEUR

C'est avec fierté et enthousiasme que je vous présente le plan stratégique du Service de police de Laval. Élaboré de manière concertée et s'inscrivant dans le mouvement de changement amorcé à Laval, ce plan énonce les priorités du Service de police pour les cinq prochaines années.

Afin de faire face aux défis actuels et futurs liés notamment à l'essor économique et démographique de Laval ainsi qu'au développement technologique, le Service de police de Laval souhaite innover dans ses approches tout en misant sur le travail exemplaire que ses membres accomplissent déjà.

Le Service de police entend garder le citoyen au cœur de ses actions. Pour ce faire, il vise à renforcer les relations avec les citoyens et les partenaires. Grâce à une approche axée sur le dialogue, la collaboration et l'échange d'information, le service sera davantage en mesure de répondre aux préoccupations de la communauté, d'agir sur les phénomènes et de prévenir la criminalité.

Les employés sont la pierre angulaire d'une organisation. Nous sommes privilégiés, puisque nous comptons déjà sur une équipe extrêmement professionnelle et engagée. L'organisation entend lui apporter le soutien nécessaire afin de répondre aux nouveaux défis auxquels nous devons faire face ensemble dans les années à venir.

Ce plan témoigne de notre engagement pour que Laval demeure une ville des plus sécuritaires. Nous avons la conviction qu'avec les projets que nous mettrons en place d'ici les prochaines années, nous atteindrons les plus hauts standards en matière de sécurité.

Pierre Brochet
DIRECTEUR
SERVICE DE POLICE DE LAVAL

DÉMARCHE

Afin d'élaborer son plan stratégique, le Service de police a entrepris, en 2014, une démarche de réflexion stratégique.

Les informations issues de sondages et de groupes de discussion auprès des citoyens, des gens d'affaires, des partenaires institutionnels et des employés ont servi d'assises à l'élaboration de ce plan.

Celui-ci repose également sur une analyse des tendances sociales et criminelles, de l'environnement démographique et économique de même que sur un balisage des meilleures pratiques policières.



POINTS D'ANCRAGE

Une ville en développement

La Ville de Laval connaît un essor économique et démographique important depuis les dernières années. La construction de diverses infrastructures, l'arrivée du métro en 2007, la place Bell et de nouveaux lotissements résidentiels et industriels témoignent de cette expansion.

La population est en croissance et vieillissante. On estime qu'elle devrait atteindre le demi-million d'habitants dans moins de vingt ans. À cela s'ajoute une présence accrue de citoyens des villes environnantes qui circulent sur le territoire de façon quotidienne, le visitent et y travaillent.

L'évolution de la criminalité et des phénomènes sociaux et naturels

Les infractions criminelles signalées sur le territoire lavallois sont en baisse depuis plusieurs années. On observe notamment moins de vols qualifiés et d'introductions par infraction. On assiste par ailleurs à la progression d'autres types de crimes, comme les fraudes et la cybercriminalité. Le crime organisé est aussi un phénomène présent sur le territoire. De plus, des événements terroristes survenus au Canada et ailleurs dans le monde constituent de nouveaux enjeux à prendre en compte.

Les membres du service sont aussi de plus en plus confrontés à des problématiques non criminelles tels les incidents impliquant des personnes affectés par des problèmes de santé mentale.

Les sinistres naturels et anthropiques sont également à la hausse et représentent des enjeux de sécurité publique importants.

Les attentes des citoyens

Selon le sondage mené auprès de la population en 2014, près de 93 % des Lavallois trouvent leur quartier sécuritaire et apprécient la tranquillité et le caractère familial de la ville. Ce sont les problèmes liés à la circulation, aux vols et aux méfaits qui nuisent le plus au sentiment de sécurité des citoyens. Ceux-ci estiment, par ailleurs, que les parcs, les pistes cyclables et les stations de métro sont des lieux moins sécuritaires. Selon eux, une plus grande visibilité policière serait nécessaire et plus rassurante.

Les citoyens ont une perception positive du Service de police et saluent le professionnalisme dont ont fait preuve les membres du personnel lors des interactions qu'ils ont eues avec eux. Ils souhaiteraient par ailleurs un meilleur suivi des dossiers.

Il faut également prendre en compte le fait que les nombreuses situations de corruption et de malversation mises en lumière au cours des dernières années ont ébranlé la confiance des citoyens envers les organisations publiques. Ces derniers s'attendent donc à ce que le Service de police fasse davantage preuve de transparence et démontre une éthique et une intégrité irréprochables.

Le public et les partenaires ont également manifesté le besoin d'avoir un meilleur accès aux informations et aux conseils de prévention, de même qu'à mieux comprendre les interventions du Service de police.

Les attentes des employés

Les employés sont au cœur du succès du Service de police. L'organisation compte sur leur engagement et sur leur savoir-faire pour réaliser les priorités du plan stratégique. Les employés souhaitent que des améliorations soient apportées en matière d'organisation du travail et de répartition des tâches administratives afin de mieux mettre en valeur les compétences policières et ainsi répondre aux besoins de visibilité exprimés par les citoyens.

Puisque l'information et la connaissance sont essentielles pour guider les activités policières, les employés désirent une structure et des façons de faire nouvelles qui favoriseront une communication plus fluide et en continu.



MISSION

La mission du Service de police de Laval est de promouvoir et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique ainsi que de sauvegarder la vie et les biens des citoyens en faisant respecter les lois, dans le respect des droits et libertés des chartes canadienne et québécoise.



VISION

Un service reconnu pour son dynamisme, son innovation et son engagement envers la communauté à maintenir un environnement des plus sécuritaires.

Pour pouvoir réaliser sa vision de façon optimale, le service entend :

- Fournir un environnement de travail sécuritaire et motivant à ses employés ;
- Mettre les besoins des citoyens au centre de ses actions ;
- Avoir une organisation agile et capable de s'adapter et d'évoluer de façon continue ;
- Solidifier ses liens avec la communauté et les partenaires.

VALEURS

Intégrité

L'intégrité est une valeur inhérente à l'organisation. Nous devons faire preuve d'une conduite irréprochable, agir d'une manière juste, honnête, équitable et impartiale. C'est le fondement qui nous permet de maintenir notre relation de confiance avec la communauté.

Respect

Nous interagissons de façon respectueuse dans l'exercice de nos fonctions auprès des citoyens, de nos partenaires et de nos collègues. Nous agissons avec considération, courtoisie, écoute et discrétion à l'égard de toutes les personnes avec lesquelles nous entrons en relation.

Innovation

Nous sommes guidés par une volonté de dépassement et sommes à l'écoute de notre environnement pour adapter nos actions. De plus, nous sommes toujours à la recherche des meilleures façons de faire afin de réaliser notre mission.

Esprit d'équipe

Nous travaillons en étroite collaboration pour atteindre des buts communs. Nous sommes convaincus que c'est en créant des liens et en unissant nos efforts que nous pouvons obtenir les plus grandes réussites.

Communication

Nous préconisons une communication transparente et ouverte. Les données, les actions et les résultats de l'organisation sont accessibles et partagés.

Diversité

Nous considérons la diversité comme une source de richesse et d'échanges qui fait évoluer et grandir l'organisation. Nous respectons les droits et libertés des personnes ainsi que leurs valeurs individuelles.

PRIORITÉS D'ACTION



Renforcer la capacité opérationnelle

Afin d'accroître sa capacité à bien servir les citoyens, le service entend se doter d'une structure plus flexible et moderne :

- Construire un poste de gendarmerie pour les besoins du centre-ville et de l'ouest ;
- Réviser les emplacements des postes de police de quartier et leur fonctionnement ;
- Revitaliser le poste de gendarmerie Est ;
- Mettre sur pied un centre de gestion de la sécurité de Laval ;
- Créer un centre de collecte de données et de prise de rapport ;
- Mettre en place une stratégie de réduction de la charge administrative des policiers ;
- Élaborer un plan de modernisation technologique.



Adopter les meilleures pratiques pour répondre aux besoins de la communauté

Afin d'arrimer et d'adapter ses actions aux besoins des citoyens et à l'évolution des phénomènes sociaux, le service entend adopter les meilleures pratiques en matière de collecte et de gestion de l'information, de prévention, d'intervention et de suivi :

- Implanter un modèle de police et une stratégie de traitement des cibles opérationnelles guidée par l'information ;
- Élaborer un plan d'action pour tenir compte des préoccupations les plus importantes des citoyens ;
- Consolider une stratégie d'établissement de partenariats stratégiques ;
- Mettre en place un plan de lutte à la violence et au crime organisé ;
- Implanter un processus efficace de traitement et de suivi des dossiers.



Favoriser l'accessibilité et le partage d'information

Le Service de police mise sur des communications transparentes et interactives. Afin d'instaurer des modes continus d'information et d'échange avec le personnel et les citoyens, l'organisation entend bonifier et moderniser ses outils de communication :

- Créer de nouveaux forums d'échanges ;
- Publier des jeux de données ouvertes ;
- Développer un microsite Web ;
- Développer un intranet ;
- Assurer la pérennité de la mémoire organisationnelle.



Soutenir le personnel

Les employés sont la plus grande force du Service de police. Plusieurs initiatives seront prises afin de valoriser le potentiel de chacun et favoriser le développement des compétences :

- Élaborer un plan de développement du personnel et d'identification de la relève ;
- Préciser les rôles et les responsabilités et implanter un processus d'évaluation du personnel ;
- Mettre en place un plan de mobilisation et des mécanismes réguliers de rétroaction auprès du personnel.



Contribuer à la protection de l'intégrité et de l'éthique municipale

Pour s'assurer de renforcer l'intégrité, la Ville de Laval a créé le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval. La gestion de ce bureau a été confiée au Service de police, reconnu pour son expertise terrain et sa capacité de collecte d'information et d'analyse.

- Procéder aux enquêtes nécessaires pour faire échec à la collusion, aux malversations ou à l'usage inapproprié des fonds publics ;
- Promouvoir, au sein de l'ensemble des services de la Ville, l'éthique, la probité et le respect des valeurs de l'organisation ;
- Instaurer un plan de sécurité physique des bâtiments municipaux.





**SERVICE
DE POLICE**
DE LAVAL

SUIVEZ-NOUS

 policeLaval
 @policelaval
 policeLaval